

Liste de ressources par région

Voici des ressources médicales ou spécialisées en immigration pour personnes MSP ayant d'autres besoins de santé.

Bas-Saint-Laurent

Accueil et Intégration BSL
192, rue St-Germain Est, bureau 206
Rimouski G5L 1A8
Tél : 581 824-1662

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Portes ouvertes sur le Lac
1209, boulevard du Sacré-Cœur
Saint-Félicien G8K 2R5
Tél : 418 307-5058

Capitale-Nationale

Carrefour d'action interculturelle
945, rue des Sœurs-de-la-Charité, bureau 321,
Québec G1R 1H8
Tél : 418 692-1762, poste 236

SPOT – Clinique communautaire de santé et d'enseignement
945, rue des Sœurs-de-la-Charité, bureau 225
Québec G1R 1H8
Tél : 418 781-2668

Mauricie-Centre-du-Québec

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Shawinigan
747, 5e Rue de la Pointe, Shawinigan G9N 1G2
Tél : 819 601-9222

Intro Drummondville
142, rue Hériot, Drummondville J2C 1J8
Tél : 819 472-8333

Estrie

Service d'aide aux Néo-Canadiens
530, rue Prospect, Sherbrooke J1H 1A8
Tél : 819 566-5373

Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)
369, rue Saint-Jacques, Granby J2G 3N5
Tél : 450 777-7213

Montréal

Médecins du Monde
560, boul. Crémazie Est, bureau 100
Montréal H2P 1E8
Tél : 514 281-8998

Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants (SIARI)
499-6767, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3S 2T6
Tél : 514 738-4763

Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)
35, rue de Port-Royal Est, Montréal H3L 3T1
Tél : 514 484-7878, poste 64517 (pour infirmières)
Boîte vocale : 514 484-7878, poste 64850 (pour professionnels externes)

Outaouais

Accueil-Parrainage Outaouais
124, rue Jeanne-d'Arc
Gatineau J8Y 2H7
Tél : 819 777-2960

Abitibi-Témiscamingue

La Mosaique interculturelle
145, avenue Mercier, Rouyn-Noranda J9X 4X4
Tél : 819 763-2263

Côte-Nord

Centre Alpha Lira
425, avenue Arnaud, Sept-Îles G4R 3B3
Tél : 418 968-9843

Laurentides

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides
184, rue Saint-Eustache, bureau 307
Saint-Eustache J7R 2L7
Tél : 514 570-3313

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) Avignon-Bonaventure
679, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer G0C 1J0
Tél : 418 364-6660

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) MRC Rocher-Percé
409, boulevard René-Lévesque Ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0
Tél : 418 689-6402, poste 225

Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de La Côte-de-Gaspé
122, boul. de Gaspé, Gaspé G4X 1A9
Tél : 418 368-2121

Chaudière-Appalaches

Le Tremplin – Centre pour personnes immigrantes
39, rue Guenette, bureau 102, Lévis G6V 5M9
Tél : 418 603-3512

Comité d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (CAIDI) Beauce-Nord
785, avenue Guy-Poulin
Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0
Tél : 418 397-8045

Lanaudière

Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et environs (Aminate)
500, boulevard des Seigneurs, bureau 002
Terrebonne J6W 1T3
Tél : 450 492-7989

Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL)
101, rue Dugas, Joliette J6E 4G7
Tél : 450 756-0011

Montérégie

Carrefour Le Moutier
219, rue Saint-Charles Ouest
Longueuil J4H 1E1
Tél : 450 679-7111

Accès aux soins : un droit pour toutes ?

Khadij a quitté son pays parce qu'elle craignait pour sa vie. Il est hors de question pour elle d'y retourner. Ses demandes d'asile et de résidence pour motifs humanitaires ont été refusées. Enceinte de 12 semaines, elle souhaite mettre un terme à sa grossesse, mais elle n'a pas de couverture médicale. Si elle ne trouve pas l'argent nécessaire pour payer son avortement, elle devra poursuivre une grossesse qu'elle ne désire pas.

Au Québec, certaines personnes sont exclues du système de santé. Pourtant, comme les autres habitant.e.s de la province, elles ont des besoins et des droits.

L'accès universel et gratuit aux soins de santé ne devrait-il pas être garanti pour toutes ?

L'avortement est un service de santé essentiel auquel toutes les personnes qui possèdent une carte RAMQ (communément appelée « carte soleil ») ont accès gratuitement et dans un délai raisonnable, dans toutes les régions de la province.

Pour les personnes migrantes à statut précaire (MSP), cet accès n'est pas garanti, car l'information sur la couverture médicale ou non de l'acte est difficile à obtenir, autant pour elles que pour les praticien.ne.s.

La FQPN revendique avec d'autres groupes que les besoins en santé sexuelle et reproductive soient couverts par les régimes publics, quel que soit le statut migratoire.

C'est pourquoi la FQPN a créé le présent outil, qui d'une part répond aux besoins exprimés par les professionnel.le.s travaillant auprès des personnes MSP en soins de santé reproductive et d'autre part informe ces dernières sur les types de couverture médicale selon leur statut migratoire, tout cela dans le but d'améliorer l'accès aux services auxquels elles ont droit. C'est aussi pour répondre aux besoins de la population MSP que la FQPN a mis sur pied un fonds de dépannage pour les interruptions de grossesse.

FQPN
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
POUR LE PLANNING DES
FAMILLES

Patient.e migrant.e à statut précaire : Quelle couverture médicale ?

Oct. 2024

Personne migrante à statut précaire (MSP)

Son lieu de naissance : hors du Canada
Son statut migratoire : temporaire, non garanti et/ou en cours d'examen.

Exemples de statuts possibles d'une personne MSP

Demande de parrainage en attente auprès des autorités d'immigration.

Demande d'asile refusée, mais renvoi dans le pays d'origine impossible en raison de la situation jugée trop instable du pays en question.

Statut temporaire : personne étudiante, permis de travail temporaire, etc.

Important

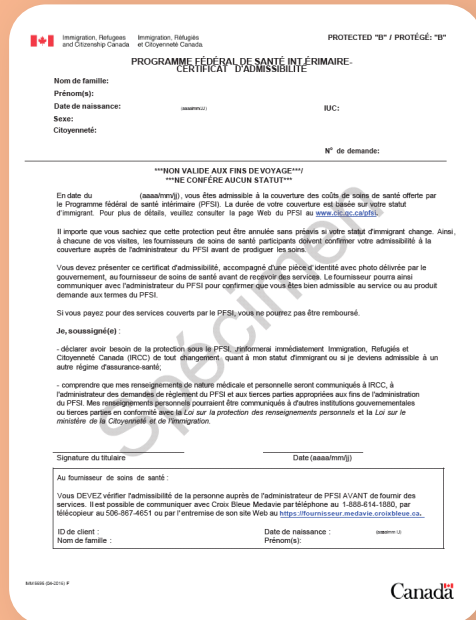
Les personnes MSP font partie intégrante de nos communautés dans lesquelles elles vivent, travaillent, étudient et élèvent leurs enfants. Pourtant, elles n'ont pas toutes les mêmes droits et accès aux services. Les inégalités se répercutent sur l'accès aux soins de santé en avortement, avec des conséquences désastreuses.

Voici cinq questions à poser à votre patient.e pour déterminer sa couverture médicale.

Avez-vous le document PFSI ?

01

Attention : une personne pourrait avoir droit au PFSI et détenir un autre document que celui-ci. Voir la liste complète dans le guide Croix Bleue Medavie, version 2022.



Oui

Il existe une couverture. Vérifier l'identifiant unique du client (IUC) pour remboursement Croix Bleue Medavie.

PFSI échu ou non valide

Après vérification de l'IUC, le PFSI est échu ou non valide : diriger la personne. Consulter la liste de ressources par région en fin de document.

Non

Passer à la question 2.

Avez-vous le document du demandeur d'asile (DDA) ?

02



Oui

Il existe une couverture. Vérifier l'IUC pour remboursement Croix Bleue Medavie.

DDA échu

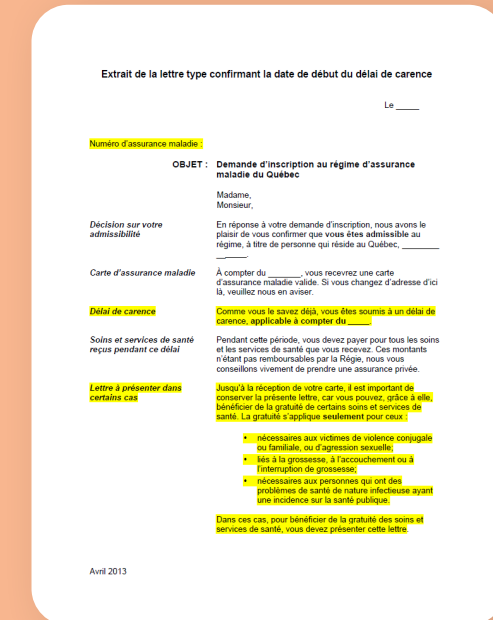
Après vérification de l'IUC, le DDA est échu : diriger la personne. Consulter la liste de ressources par région en fin de document.

Non

Passer à la question 3.

Avez-vous la lettre de la RAMQ sur le délai de carence ?

03



Oui

Il existe une couverture puisque l'IVG fait partie des exceptions. Dans la demande de remboursement à la RAMQ, la clinique doit mettre le code XXX098 (Service de santé durant le délai de carence) sur le formulaire 1215 ou 1216.

Non

Passer à la question 4. *Si la personne a fait les démarches d'inscription à la RAMQ mais n'a pas encore reçu la lettre sur le délai de carence, elle est éligible à une couverture rétroactive (remboursement éventuel). Les délais de réception de la lettre sont présentement très longs.

Avez-vous une couverture d'assurance privée ?

04

Oui

Couvre-t-elle les soins en avortement?

Non

Passer à la question 5.

Avez-vous les moyens de payer ?

05

Oui

Prendre une entente de paiement avec la personne.

Non

Option 1 Les frais d'intervention peuvent-ils être pris en charge en tout ou en partie ?

Option 2 Se référer aux fonds de dépannage existants.

Depuis 2024, votre clinique n'a pas besoin d'être membre de la Fédération nationale d'avortement (NAF) pour avoir accès à son fonds de dépannage. Écrire à mpaf@prochoice.org en indiquant le moyen de vous contacter, votre région et le stade de grossesse de la personne concernée.

Pour les autres fonds de dépannage, appeler ou écrire à la FQPN (514 8663721 ou fonds@fqpn.qc.ca) ou à Action Canada pour la santé et les droits sexuels (1 888 642-2725).

Procédures de remboursement Croix Bleue Medavie



Avant de soumettre une réclamation à Croix Bleue Medavie et donner les services, il faut vérifier la validité du PFSI à partir de l'IUC de la personne.

Tout fournisseur inscrit à Croix Bleue Medavie peut se rendre sur le site internet de Medavie et entrer l'IUC qui apparaît sur le DDA ou le PFSI pour vérifier de la validité de celui-ci (<https://secure.medavie.bluecross.ca/fr/ea/login>).

Le site sécurisé permet également de faire les démarches de remboursement.

Tout fournisseur inscrit peut également faire une demande papier à partir du site (<https://www.medaviebc.ca/fr/professionnels-de-la-sante/ressources>). Il suffit de sélectionner le type de client et le type de fournisseur, de cliquer sur « Formulaires » puis d'ouvrir le formulaire pertinent pour l'imprimer et le remplir (les instructions d'envoi y sont indiquées).

Pour plus de détails sur le programme Croix Bleue Medavie, consulter le Manuel d'information à l'intention des professionnels de la santé au Canada, version 2022 : https://docs.medaviebc.ca/providers/guides_info/PFSI-Manuel-d-information-a-l-intention-des-professionnels-de-la-sante-au-Canada.pdf